

TRÉSORERIE

## Des propositions à soumettre

**VITRY-EN-ARTOIS** Lors des derniers conseils municipaux et intercommunaux, en décembre, les élus locaux ont adopté une motion visant à la sauvegarde de la trésorerie de Vitry, mais aussi celles de Vimy et de Marquion.

Une précédente motion avait déjà été adoptée le 21 juin 2019. Si pendant un temps les élus pensaient avoir « un écho favorable », la situation a évolué. « Le ministre de l'Action et des comptes publics poursuit sa nouvelle politique d'accès aux services de la direction générale des finances publiques dans les territoires ruraux, visant à réduire le nombre de trésoreries », pouvait-on lire sur la délibération du conseil municipal du 20 décembre de Vitry.

« On nous fait comprendre que ce serait pour janvier 2022, commente Pierre Georget. Pour palier la disparition des services, on parle de maison de services ou de service à la



Les élus ont à nouveau pris une motion pour défendre la trésorerie avant les fêtes.

Poste. Ça serait regroupé à Bapaume. Cela ne satisfait pas les élus du territoire. »

Et si la période des élections municipales n'est pas propice à relancer

quoi que ce soit, le maire de Vitry le promet : « Une fois les élections passées, on relancera des opérations et on soumettra des propositions. » ■  
A.U.D.